



CAPACITÉ PROFESSIONNELLE IAS 100% E-LEARNING - NIVEAU 1

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
DL001	150 h	Bases	E-Learning	1061,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 01/01/2025 au 31/12/2025

OBJECTIFS

- Présenter des opérations d'assurances conformément à la réglementation.
- Appliquer les fondements juridiques et techniques de l'assurance.
- Diagnostiquer les besoins en assurance d'un client et le conseiller.

Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Modalités pédagogiques :

Des séquences de formation courtes pour favoriser une meilleure progression pédagogique. Chaque séquence contient des vidéos, points clés, fiches pratiques et synthétiques téléchargeables permettant d'acquérir rapidement les points clés de la formation. Des quiz pour valider sa bonne préparation avant de passer l'examen final de la Capacité Professionnelle.

Chiffres clés 2023 de la Capacité professionnelle IAS niveau 1 - 100% e-learning :

23 personnes ont terminé leur formation capacité professionnelle IAS.

2 personnes ont abandonné en cours de formation.

21 personnes ont passé le test et 20 l'ont obtenu soit 95.2% de réussite.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Iffpass.

PROGRAMME

Unité 1 – Savoirs généraux

A. Environnement de l'assurance

1. Histoire de l'assurance

2. Introduction à l'assurance

3. E-conference : Avenir des métiers de l'assurance

4. Intermédiation en assurance

5. Opération d'assurance

6. Contrat d'assurance

B. Relation client et conformité

1. Relation avec le client

2. Les 5 piliers de la DDA

3. Lutte contre la fraude

4. Lutte antiblanchiment

5. RGPD et assurance

6. Spécificités des ventes à distance

7. Contrôle des pratiques commerciales

8. E-conference : médiation en assurance

Unité 2 – Assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé

C. Assurances de personnes

1. Assurance complémentaire santé et prestation en nature

2. Assurance complémentaire santé et prestation en espèce

3. Dépendance

Unité 3 – Assurances de personnes : assurance vie et capitalisation

D. Assurance vie et capitalisation

1. Régimes matrimoniaux

2. Composantes du patrimoine

3. Spécificités du contrat d'assurance vie

4. Retraite

5. Successions

Unité 4 – Assurances de personnes : contrats collectifs

E. Contrats collectifs

1. Contrats d'assurance de groupe

2. Assurances collectives des salariés

Unité 5 – Assurances de biens et de responsabilité

F. Assurances de biens et de responsabilité

1. Appréciation et la sélection du risque
 2. Assurance automobile
 3. Convention IRSA
 4. Contrat MRH
 5. Convention IRSI
 6. Assurances de responsabilité civile
 7. Assistance
 8. protection juridique
 9. Assurances affinitaires
 10. Risques d'entreprises
- G. Entraînement à l'examen
Examen blanc

Livret de stage

Le livret de stage est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation. Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS (pour tout ou partie selon le dispositif choisi) qui aura préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors d'un test final.

Validation des acquis :

Le parcours réussir la Capacité professionnelle - Niveau 1 est sanctionné par la réussite à l'examen.

L'épreuve de validation est composée d'un QCM final. La Capacité Professionnelle est obtenue avec un résultat d'au moins 50 % bonnes réponses.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Agents généraux
Courtiers
Établissements de crédit
Salariés responsables de bureau de production ou animateurs de réseau de production

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

Modalités d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez

noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1061,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 15/12/2025 à 20:03